

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marion, découpée à la scie - Le débrief

Renaud.

Vous les pros, vous devez optimiser.

Votre temps, votre chargement,

Nouvelle utilitaire Renault-Kangou Vanitech 100% électrique est fait pour vous.

Il offre la meilleure autonomie de sa catégorie.

Des 340 euros hors-taxa par mois,

à découvrir pendant les jours pro-plus du 3 août 12 avril.

Pour ceux qui ne s'arrêtent jamais.

Autonomie selon études internes, mars 2023.

Pour Kangou Vanitech,

renconfort 11 kW crédible à il maintenant 60 mois 60 000 km.

Premier loyer 5606 euros hors-taxa bonus écologique déduit.

Si ya Cordiac.

Offre au professionnel du 1er au 30 avril,

voire professionnel.renault.fr.

Pour commenter son histoire du jour,

Christophe Ondelat reçoit un invité,

acteur direct de son récit.

Maître Delfine Baldini,

vous étiez dans ce dossier l'avocat de la famille de Marion Bouchard.

Vous vous souvenez de ce brouhaha indigné à l'annonce du Verde.

Ah oui, oui, je m'en souviens très très bien.

C'était vraiment une émotion, une émotion énorme,

parce qu'aucune peine ne pouvait être en rapport avec la souffrance de cette famille.

Je crois que la pire des choses, c'est de perdre son enfant

et qui plus est dans des conditions aussi abominables.

Donc voilà, c'était un choc énorme.

Et la peine a été reçue par la famille de la victime

comme étant insuffisante par rapport à la gravité des faits communs.

On va se dire les choses tous les deux.

Quand vous vous arrivez à ce procès,

vous êtes convaincu qu'il va prendre 30 ans, minimum, voire perpète.

Je l'espère.

Je l'espère être convaincu, c'est autre chose,

parce que finalement, la jurisprudence des cours d'assises,

on est dans cette fourchette-là.

Si on compare avec des affaires assez similaires,

finalement, on a des peines parfois qui sont dans cette échelle entre 20 et 30 ans.

Mais on espère toujours que voilà, il y a une peine qui soit plus sévère

et qui puisse avoir un sens pour la famille de la victime.

À votre avis, qu'est-ce qui amène les jurés à cette forme de clémence?

Peut-être l'âge de Fabien Souvignier,

un comportement qui pour autant que moi, j'ai trouvé extrêmement froid.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marion, découpée à la scie - Le débrief

Moi, je l'ai trouvé glacial, ce Fabien Souvignier, mais il ne fait pas de vagues. Il ne fait pas de vagues, c'est-à-dire qu'il a une personnalité assez terne. Je ne sais pas si cette déclaration que vous avez rappelée tout à l'heure, Christophe, selon laquelle il demandait à être condamné au pire. Voilà, c'est ce que j'avais indiqué que c'était très facile. Parce que bon, c'est vrai que le crime était odieux. Le démembrement du corps rajoutait une dimension barbare à son acte. Et donc, je pense que ça ne lui coûtait pas grand-chose de dire ça. C'est presque de demander le pire pour avoir moins. Mais ça peut expliquer la clémence du jury. Ça, on n'est pas dans le secret du délibéré. Donc, nul ne saura exactement ce qui a déterminé le jury à prononcer cette peine de 22 ans. Peut-être que ça a pu compter, peut-être pas, peut-être que c'est son jeune âge. Peut-être aussi que la Cour d'assises s'est référée aussi pour qu'il y ait une forme de cohérence à des peines prononcées dans des affaires assez similaires. Alors 22 ans, moins les remises de peines divisées par deux, il est conditionnable. Fabien, souvie-nez ce que vous avez été informé d'une démarche de Sapa, de demande de libération conditionnelle. Non, on n'a pas été informé. Non, non. Donc là, pour le moment, il est bel et bien incarcéré. Donc, on n'a pas été informé d'une éventuelle libération conditionnelle. Le psychiatre... D'ailleurs, échappe pour beaucoup au participe. Il était bien là, la douleur, voilà. C'est bien là la difficulté. C'est qu'une peine prononcée n'est pas la peine qui va être réellement exécutée. Vous vous opposerez, même si on... Je veux dire, c'est formel, mais on vous demandera qu'on m'aime votre avis. Vous vous opposerez à sa libération? Ah oui, oui, oui. La famille est détruite. Eux, ils ont pris perpétuité. C'est ce qu'ils m'expliquaient. Nous, on a pris perpétuité pour notre fille, il n'y a plus d'avenir. Elle est plus là. Le psychiatre dit qu'il peut réitérer. C'est votre avis? Il avait été examiné par des psychiatres, par deux psychiatres et aussi par un psychologue. Le psychologue avait eu une analyse plus nuancée, mais les psychiatres étaient effectivement très durs puisqu'ils avaient parlé, vous l'avez dit tout à l'heure très exactement, ils avaient parlé de dimensions perverses et barbares à son acte. Parce que c'est vrai que la cour d'assises était pleine. Tous les jours, les gens se pressaient pour venir assister à ce procès. Et je pense que cette dimension des coupes du corps, qu'il ait pu réussir à faire une telle chose sur la femme qui partageait sa vie, et dont il nous a dit jusqu'au bout qu'il était amoureux, échappait à la conscience collective. Donc, voilà, cette dimension monstrueuse a vraiment été ce qui a agité les consciences

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marion, découpée à la scie - Le débrief

et rajouté encore à la souffrance de la famille.

C'est ce que j'avais indiqué. C'était une forme d'acconsisté avoir tué en quelque sorte deux fois. Alors, qu'est-ce que vous croyez, Maître Baldini, de l'histoire qu'il raconte sur l'enchaînement des faits?

Lui dit c'est une disque qui monte, il dit il y a des menaces des deux côtés, il dit Marion prend un couteau, et lui, les tremble. Qu'est-ce que vous croyez là-dedans?

Alors, bon, sur cette scène, il n'y a pas de témoins.

Donc, nous n'avons que les déclarations de Fabien Souvignier, et en tout cas, une chose est certaine, c'est que ces déclarations, elles ont varié.

Vous l'avez rappelé, au début, la première version qu'il donne, c'est quasiment une version de légitime défense.

On n'est pas loin de cette version-là, où il explique qu'une dispute survient, et que Marion revient de la cuisine, munit d'un couteau, qu'il a peur, et que c'est là qu'il passe à l'acte et qu'il les tremble.

Donc, cette version-là, il va la donner tout au long de sa garde à vue, mais il ne va pas la maintenir au stade de l'instruction.

Et là, une fois devant juge d'instruction, il revient sur ses premières dépositions, et il dit qu'il n'y a jamais eu de couteau, et que Marion n'a jamais été armé.

Donc, déjà, on est face à quelqu'un qui a un rapport à la vérité, tout à fait, voilà, on peut mettre en cause tout ce qu'il va nous dire, puisque dès le début, il ne livre pas la bonne version.

Ensuite, c'est quelqu'un qui ne se rend pas Fabien Souvignier.

Fabien Souvignier, il est interpellé, très exactement le 29 février.

C'est-à-dire qu'entre la nuit du crime,

qu'il situe entre dans la nuit du 15 au 16 janvier et le 29 janvier,

c'est quelqu'un qui résiste, psychiquement.

C'est quelqu'un qui tient bon, qui donne le change,

qui explique que Marion est parti à son travail, qu'elle va revenir.

Il propose même à la mer, là, c'est le problème de l'horreur.

Voilà, de monter à attendre sa fille en buvant un cachet avec lui.

Alors que sa fille, on sait, quand on reconstitue l'histoire en rétrospectif, que Marion, elle est morte.

Elle est morte, elle a été...

Le cadavre a été longtemps dans l'appartement, elle a été découpée là et tout.

Voilà, donc là, il se passe environ.

Alors, sans que l'enquête ait pu exactement déterminer à quelle date il mutile le corps, mais en tout cas, on est sûrs que c'est à minima, 7 jours après, la mort de Marion.

Alors, l'étranglement, lui raconte l'étranglement

comme si il suffisait de prendre quelqu'un au coup de serrer un peu et puis elle tombe.

Moi, récemment, dans une histoire, j'ai un expert que j'ai entendu dire,

il faut 14 minutes pour étrangler quelqu'un jusqu'à la mort.

Il faut maintenir la pression pendant 14 minutes.

C'est pas ce qu'il raconte.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marion, découpée à la scie - Le débrief

Oui, effectivement, c'est pas du tout ce qu'il raconte.  
Et alors là, vous posez une excellente question,  
parce que c'est là aussi ce sur quoi j'avais interrogé le médecin légiste lors des débats,  
puisque on n'avait pas de précision.  
Fabien soulignait, nous disais, ça a été en une fraction de seconde.  
C'était quasiment un tante année.  
Et à cette question, alors le légiste n'avait pas fait la même réponse que dans l'affaire que vous citez.  
Il avait dit, pour étrangler quelqu'un jusqu'à la mort,  
une jeune femme qui était en bonne santé, qui n'avait pas de problèmes particuliers,  
il avait dit, il faut une pression constante pendant à minima 4 à 5 minutes.  
Sachant que Fabien soulignait raconte qu'il s'y est pris en deux fois.  
Il raconte un premier épisode d'étranglement quand Marion est debout.  
Et ensuite au sol.  
Ensuite, il entend craquer quelque chose dans son cou.  
Elle s'écroule au sol, et puis il l'entend tout sauter, et il y retourne une deuxième fois.  
Il sait pas comment ça se passe un étranglement en manifestement,  
parce qu'il a dû appuyer beaucoup plus longtemps que ça.  
Beaucoup plus qu'il ne le dit.  
On peut pas étrangler quelqu'un par accident.  
Non.  
D'autant plus que quand elle est au sol, il le dit.  
Il reconnaît qu'elle n'est plus vraiment consciente.  
Il entend juste un tout sautement, mais le corps est inert, elle ne bouge plus.  
Il sait qu'elle est en vie, puisqu'il entend ce tout sautement, et il y retourne quand même.  
Alors il y a quelque chose de très troublant dans les événements qui se déroulent ensuite.  
C'est qu'il va donc garder chez lui plusieurs jours le corps de Marion.  
Vous dites effectivement, on ne sait pas combien de jours on évalue à une semaine,  
sans être absolument certain.  
Pourquoi il se débarrasse pas du corps tout de suite?  
Alors déjà, il y a une chose qu'il faut savoir, c'est que dès le 16,  
donc le crime nuit du 15 au 16,  
dès le 16, il est à Carrefour pour acheter une scie.  
Oui.  
Bon, c'est-à-dire que Marion, il la tue dans la nuit du 15 au 16,  
le lendemain matin, il est à Carrefour pour acheter une scie.  
Il sait qu'il va la découper.  
En tout cas, il met à exécution le projet.  
Il se donne les moyens de le faire tout de suite.  
Ensuite, sur le timing, il dit que c'est entre le 22 et le 28,  
je ne peux plus me souvenir, c'est entre le 22 et le 28 janvier.  
C'est sûr, ce n'est pas avant le 22, et ce n'est pas après le 28.  
On a une sorte de flottement sur le jour exact,  
mais ça veut dire que du coup, le corps est resté entre le 15 et le 28.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marion, découpée à la scie - Le débrief

Donc ça nous fait quasiment deux semaines au max,  
c'est-à-dire dans la fourchette haute, c'est deux semaines,  
il s'agit encore en décomposition.  
Comment ce garçon si jeune,  
prétendant qu'il aime cette nuit, ce qui est possible,  
a pu conserver son corps dans l'appartement 15 jours,  
voire au minimum une semaine.  
C'est ça qui paraît impensable.  
On assiste le plus souvent à des auteurs qui vont se livrer,  
c'est-à-dire qu'une fois que l'adrénaline est retombée,  
ils appellent les secours, ils vont se rendre,  
ou ils se suicident, ils se donnent à mort.  
Mais là, on est sur une personnalité tout à fait singulière  
dans la capacité de résistance et la froideur.  
Ces journées avec le corps,  
déjà d'un inconnu, ça paraît,  
déjà une épreuve si chique et énorme,  
mais alors là, ces journées avec le corps de la femme qu'on aime,  
et que les jours passent, voilà.  
Et que l'odeur, sans doute, terrible doit monter.  
Bien sûr, bien sûr.  
Et puis ensuite, arriver à découper son corps,  
là aussi, c'est quelque chose,  
par part là, on quitte la civilisation.  
Je suis d'accord.  
Il y a autre chose qui est singulier.  
C'est la scène qui se joue dans la station de ski des deux Alpes.  
C'est bon, c'est pas la première fois que ça arrive ça.  
Il l'a donc frappée, elle va le signaler,  
les gendarmes lui proposent de porter plainte,  
elle ne porte pas plainte.  
C'est toujours troublance.  
C'est troublant et c'est fréquent.  
Quand on a l'habitude des phénomènes de violence conjugale,  
c'est très fréquent.  
Parce que la victime, elle est dans une ambivalence,  
c'est-à-dire qu'elle l'aime exactement,  
c'est-à-dire qu'on peut aimer celui qui vous fait du mal.  
Et parfois, il faut à des victimes beaucoup de temps  
pour arriver à se défaire de cette emprise,  
à pousser la porte d'un commissariat et à demander de l'aide.  
Il y a de la honte, il y a de la culpabilité,  
il y a de l'amour, il y a beaucoup d'émotions

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marion, découpée à la scie - Le débrief**

et de sentiments qui se mélangent  
et qui empêchent la victime  
de demander la protection qui peut la sauver.  
C'était bien intéressant de parler avec vous,  
Maître Delphine Baldini, merci beaucoup.